

NO.5 HIVER 2026

L'UNION

Votre journal syndical de l'APTS Bas Saint-Laurent

UN
RÉSEAU
FORT

**Ton syndicat APTS
Bas Saint-Laurent**

bsl@aptsq.com 1-844 737-0275



Avoir de l'ambition pour notre Bas Saint-Laurent!

Par Guillaume Legault, directeur des communications et de l'éducation syndicale

En tant que syndicat national, l'APTS représente des technicien.ne.s et des professionnel.le.s oeuvrant en santé et services sociaux aux quatre coins de la province. Au cours des dernières années, et particulièrement dans le contexte du retour de l'austérité budgétaire avec la CAQ, plusieurs régions du Québec s'aperçoivent que bien qu'elles ont des réalités qui leurs sont propres, elles vivent aussi des enjeux similaires qui diffèrent de ceux des grandes villes du Québec.

Ainsi, conjointement avec des collègues de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons travaillé au développement d'une nouvelle campagne nationale sur les régions éloignées: **Avoir de l'ambition pour nos régions, et si on osait pour vrai!**

Cette nouvelle campagne propose diverses solutions aux enjeux rencontrés dans les régions éloignées du Québec, dont principalement la pénurie de main d'œuvre. Nos régions sont éloignées des grands centre et des lieux de formation dans certains secteurs spécifiques. Elle sort du champs strict des relations de travail et propose au gouvernement d'intervenir en périphérie du réseau de la santé et des services sociaux pour améliorer l'attractivité de nos régions pour les gens oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Avoir de l'ambition pour notre Bas Saint-Laurent, c'est:

Améliorer l'offre de logements abordables pour l'ensemble de la population! Notre région connaît actuellement la pire crise du logement des trente dernières années et les logements disponibles sont rares, quand ils ne sont pas hors de prix. Nous considérons que cette situation est néfaste pour attirer des gens qui pourraient prêter main forte dans notre réseau!

Travailler à l'amélioration de l'accès à des places en services de garde éducatifs à la petite enfance. L'accès aux places en garderies est très fragile dans nos régions. Non seulement cela nuit-il au retour de plusieurs femmes en poste après la maternité mais cela mine également l'attractivité de notre région pour des gens qui souhaiteraient s'établir chez nous.



Bonifier les primes d'éloignement et les mesures d'attraction au Bas Saint-Laurent et créer des programmes de bourses ciblés dans les secteurs les plus en demande.

Veiller au maintien et au développement des services de proximité dans les localités du Bas Saint-Laurent. Pour dynamiser notre région et s'assurer de l'attractivité sur l'ensemble du territoire, nous devons nous assurer d'avoir des communautés vivantes où il est possible de grandir, de fonder une famille et de s'épanouir. Les menaces de fermetures de services de santé et de services sociaux dans certains secteurs, tout comme les bris de service dans des secteurs comme l'obstétrique nuisent à nos régions.

Votre équipe syndicale a entamé des démarches cet été pour faire connaître cette campagne et a organisé une conférence de presse le 15 juillet dernier à Rimouski. Des rencontres ont été organisées avec plusieurs partenaires, dont les partenaires municipaux, communautaires, les député.e.s et se poursuivront au cours des prochains mois. Une pétition a circulé tout au long de l'été et ce sont plus de 6000 personnes qui l'ont signé! Cette pétition a ensuite été déposée par le député du PQ Joël Arseneau en marge de quoi un point de presse a été organisé avec le député et des représentant.e.s de toutes les régions touchées. Malgré tous nos efforts, le gouvernement de la CAQ a choisi d'ignorer celle-ci jusque dans ses travaux en séance de travail du Comité sur la santé et les services sociaux. Nous déplorons ce nouveau geste de fermeture du gouvernement, qui témoigne une fois de plus de son manque de considération à l'égard des besoins des régions du Québec.

Du mouvement au sein de la grande équipe syndicale

Par Guillaume Legault, directeur des communications et de l'éducation syndicale

L'assemblée générale annuelle (AGA) de juin dernier a été l'occasion de faire le bilan de la précédente année, d'adopter un plan d'action et des prévisions budgétaires et aussi de procéder aux élections au sein de notre structure syndicale. Cette année, de nombreux postes étaient en élection et plusieurs ont été comblés. Au courant de l'été, plusieurs personnes nous ont également témoigné leur intérêt pour l'implication syndicale et se sont joint, de manière intérimaire, à notre grande équipe syndicale.

Voici un portrait plus détaillé de votre équipe syndicale pour 2025-2026!

Conseil exécutif:

Présidence: Johannie Blais, Travailleuse sociale en jeunesse au CLSC de Trois-Pistoles

Vice-présidence : Alexis D'Aoust-Tremblay, Organisateur communautaire œuvrant dans la MRC de La Matapédia

Secrétaire-Trésorière : Karine Veilleux-Rouleau, Travailleuse sociale œuvrant au CRDP de Rimouski.

Directeur Communication et éducation syndicale : Guillaume Legault, Organisateur communautaire œuvrant dans Les Basques.

Directrice Relations de travail : Marilyn Robertson, Technicienne en éducation spécialisée œuvrant au CRDP de Rivière-du-Loup.

Directrice de la mobilisation: Laurence Meunier-Dubé, travailleuse sociale au SAD dans les Basques

Délégué.e.s RT, SST:

- Délégué-e RT Est : Ghislaine St-Michel, Technicienne en éducation spécialisée œuvrant à Rimouski.
- Délégué RT Ouest: Bernard Fortin, Hygiéniste du travail dans la MRC de Kamouraska
- Déléguée en SST: Ariane Lévesque, physiothérapeute dans la MRC de la Mitis
- Déléguée en relations de travail (en surcroît): Catherine Marsolais, ARH à la DPJ dans le Kamouraska
- Déléguée en relations de travail (en surcroît): Nadia April, Technicienne en éducation spécialisée en DI-TSA-DP dans Les Basques

Délégué.e.s de MRC

- Délégué-e Kamouraska : Stéphane Hammond, Technicien en éducation spécialisée œuvrant au Kamouraska
- Délégué.e Rivière-du-Loup 1 : Marc-Antoine Pilon, ergothérapeute au CLSC de Rivière-du-Loup
- Délégué.e Rivière-du-Loup 2: Vacant
- Délégué Témiscouata: Frédéric Montplaisir, Travailleur social à la DPSMD à Pohénégamook (Intérim)
- Délégué-e Les Basques : Stéphanie Rioux, Technicienne en éducation spécialisée œuvrant dans les Basques
- Délégué-e Rimouski 1 : Catherine Rochette, Technicienne de laboratoire diplômée œuvrant à Rimouski
- Délégué-e Rimouski 2 : Ariane Laporte, Technicienne en éducation spécialisée à la DI-TSA-DP œuvrant à Rimouski (Interim)
- Déléguée Rimouski 3: Vacant
- Déléguée Mitis: Josianne Chevarie, Technicienne en éducation spécialisée à la DPSMD œuvrant à Mont-Joli
- Délégué Matane: Émile P. Leblanc, Physiothérapeute au Centre Hospitalier de Matane (Intérim)
- Délégué Matapédia: Dominic Dubé, Technicien en éducation spécialisée en DI-TSA-DP à Amqui

Délégué.e.s de Mission et vérificateur.trice interne

Délégué-e DSPLOSA-DSH : Natacha Rioux, Technologue en imagerie médicale au CH de Matane.

Déléguée DI-TSA-DP: Lizan Canuel, Technicienne en travail social en DI-TSA-DP à Rivière-du-Loup

Déléguée OPTILAB: Véronique Robert, Technicienne en laboratoire diplômée à Rimouski

Délégué.e CRDI: Vacant

Délégué.e DPSMD: Vacant

Délégué.e SAPA: Marie-Pier Lebel, Technicienne en travail social au SAD à Rimouski (Interim)

Délégué.e DPPJ: Éloïse Lévesque, Travailleuse sociale à la DPJ à Rivière-du-Loup (Interim)

Vérificateur-riche interne : Isabelle Madore, Technicienne en diététique œuvrant à la Résidence Marie-Anne Ouellet

Substitut au vérificateur-riche interne : Vacant

Pour consulter l'organigramme complet de l'équipe syndicale, rendez-vous sur la page web de votre syndical APTS Bas Saint-Laurent au aptsq.com/bsl. Si vous avez de l'intérêt pour l'implication syndicale, à temps partiel, ponctuellement, à temps complet ou encore envie d'en apprendre plus sur votre équipe, n'hésitez pas à nous écrire au bsl@aptsq.com!

Victoire de l'APTS concernant le PDRH

Par Philippe Genest, Conseiller syndical Syndicat APTS

Votre syndicat local est fier de vous annoncer avoir remporté une décision importante en lien avec le programme de développement des ressources humaines (PDRH).

Tout d'abord, c'est quoi le PDRH ?

L'Employeur doit consacrer l'équivalent de 1,25% de la masse salariale à chaque année (1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante) pour le développement des ressources humaines pour l'ensemble des personnes salariées de l'unités de négociation (donc pour les membres de l'APTS au CISSS BSL).

Bien qu'il existe un comité sur lequel l'APTS siège, c'est l'Employeur qui est décisionnel sur les formations pouvant être données et remboursées. Toutefois, afin que les frais puissent être imputés au budget négocié, les formations doivent répondre aux critères négociés à la convention collective locale.

Contestation et décision :

Il n'est pas rare que vous nous contactiez pour nous dire que votre gestionnaire n'a pas assez de budget pour accorder certaines formations. En creusant, on s'est rendu compte qu'une bonne partie du budget PDRH servaient à rembourser des formations qui ne répondent pas aux critères négociés du PDRH. Nous avons alors entamé un recours visant les années 2021-2022 et 2022-2023 et nous l'avons gagné.

Bien entendu, on ne plaiderait pas que les formations en litige n'étaient pas pertinentes et qu'elles ne devaient pas se donner, mais on contestait l'imputation par l'Employeur des coûts de ces formations au budget PDRH. On plaiderait plutôt que, selon la définition du développement des ressources humaines et des formations prévus à la convention collective, il faut que les formations permettent à la personne salariée d'acquérir des connaissances, développe des habiletés et améliore des aptitudes DANS l'exercice de ses fonctions.

Ainsi, les formations qu'un salarié doit suivre POUR pouvoir réaliser son travail ne sont pas visées par le PDRH, puisqu'elles sont nécessaires POUR l'exercice de ses fonctions.

Quand la formation était obligatoire et visait toutes les personnes salariées, toutes catégories confondues, l'arbitre arrive à la conclusion que la formation ne permet pas d'acquérir des connaissances, développer des habiletés et améliorer des aptitudes DANS l'exercice de leurs fonctions. La formation est plutôt reliée à la culture générale de l'organisation.

Voici les formations pour lesquelles nous avons gagné, qui doivent être RETIRÉS du budget PDRH.

- Code rouge - ENA (3228) (Incendie)
- Code vert - ENA (2891) (évacuation)
- Cybersécurité : Mission possible ENA (1916)
- Devenir veilleur : prévention et premiers secours psychologiques - ENA (11364)
- La prévention de la violence au travail passe par la civilité - ENA (1898)
- Médiclinic - Avancée - ENA (3590)
- Médiclinic - Base - ENA (2430)
- Médivisit
- Mesures d'urgence (code de couleurs) - Formation de base
- Mesures d'urgence - Frais d'inscription
- Panneau d'alarme incendie
- Responsables - Panneau d'alarme incendie
- Secourisme en milieu de travail
- Équipement informatique (MDA-MA) - RDL
- Journée d'intégration (MDA-MA) - RDL
- Mesures d'urgence (MDA-MA) - RDL
- Systèmes, mesures d'urgence et organisation du travail (MDA-MA) - RDL

Au total, pour les années 2021-2022 et 2022-2023, ça représente en tout environ 154 000\$ qui doit être retiré du PDRH. Laissant ainsi plus de place à des formations réellement souhaitées par les personnes salariées !

Votre syndicat reste vigilant pour que les prochains plans du PDRH respectent les modalités de la convention collective !

Des opportunités d'implication syndicale

Par Guillaume Legault, directeur de l'éducation syndicale et des communications



Quand nous disons «**ici le syndicat, c'est toi**», c'est parce que c'est vrai! Au Bas Saint-Laurent, ton syndicat APTS c'est la somme de tous ses membres et tout ça est porté par une équipe syndicale où existent de nombreuses opportunités d'implication.

C'est quoi l'implication syndicale?

L'implication syndicale ça peut prendre plusieurs formes. Il est possible de s'impliquer ponctuellement, pour l'organisation ou la participation à des activités locales, régionales ou nationales. Il est aussi possible de s'impliquer comme personne contact, c'est à dire de jouer le rôle de courroie de transmission entre le syndicat et ses collègues. C'est aussi possible de t'impliquer comme délégué.e syndicale.

Quels sont les postes de délégué.e.s au syndicat?

À ce niveau, notre structure comporte trois types de délégué.e.s syndicaux.ales:

- Délégué.e.s en SST (Temps complet)
- Délégué.e.s en Relations de travail (Temps complet)
- Délégué.e.s de mission (ou secteur) (Ponctuellement)
- Délégué.e.s de MRC (Ponctuellement)

C'est quoi mon exécutif syndical?

Le conseil exécutif est l'instance qui oriente et pilote les travaux du syndicat au quotidien. Notre structure syndicale comporte également six postes à l'exécutif, qui sont en libération syndicale à temps complet. Les postes à l'exécutif sont:

- Présidence
- Vice-présidence
- Secrétariat-trésorie
- Mobilisation
- Relations de travail
- Communications et éducation syndicale

En ce moment, quelques postes sont toujours disponibles au sein de notre structure syndicale, notamment au niveau des délégué.e.s de mission et de MRC. Si vous avez des questions ou de l'intérêt pour l'implication syndicale, n'hésitez pas à nous en faire part. Il est également toujours possible de devenir «agent.e de liaison». Il s'agit d'une implication plus informelle et ponctuelle qui consiste principalement à faire circuler de l'information aux collègues sur des sujets variés, et inversement, à nous partager des situations rencontrées localement sur le terrain. Pour plus d'information au sujet de l'implication syndicale, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

Rencontre importante avec l'ex ministre Lionel Carmant cet été

Par Laurence Meunier-Dubé, directrice de la mobilisation



Marilyn Robertson, directrice des relations de travail et Laurence Meunier-Dubé, directrice de la mobilisation au sein de l'équipe locale de l'APTS

En juillet dernier, le Ministre responsable des services sociaux, Lionel Carmant, était de passage dans la région. Ce dernier voulait principalement aborder les quatre sujets suivants, pour lesquels nous avons été convié-es à le rencontrer :

- Santé mentale adulte, dépendance et itinérance;
- Santé mentale jeunesse;
- Centre jeunesse;
- Programme agir tôt.

En préparation pour cette rencontre, nous avons convenu de l'importance de signifier au Ministre nos réalités régionales et de sortir certaines données démographiques issues de la santé publique du Bas-Saint-Laurent afin de contextualiser les enjeux soulevés. Parmi les informations ressorties, il a notamment été question des éléments suivants :

- Territoire s'étendant sur plus de 300 km, entre Causapsal à La Pocatière, en plus de la superficie des terres;
- Population de plus de 200 000 habitants;
- Le Bas-Saint-Laurent compte 45 municipalités de moins de 500 habitants;

Le taux de décès et de blessés graves liés aux accidents de la route est plus du double de la moyenne québécoise;
- Le taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide est près du double de celui observé au Québec;

Suite à cette mise en contexte, nous avons choisi d'aborder la discussion sous trois axes reflétant les sujets souhaités, mais qui sont également transversaux à l'ensemble des directions et des titres d'emplois du Bas-Saint-Laurent :

- 1) L'importance du filet social et des services de proximité;
- 2) La nécessité d'avoir des mesures attractives, de rétention, et assurer une stabilité des services;
- 3) La question des ressources spécialisées, nécessaires d'être adaptées à nos réalités;

À partir de ces grandes lignes, nous avons ressorti différentes données issues directement du terrain. Plusieurs membres de l'APTS, notamment rencontrés durant nos tournées, ont permis de nourrir nos échanges et d'apporter une lumière plus précise et des exemples concrets issus de chacune des directions. Le dévouement du personnel, la surcharge, l'impact des restrictions budgétaires et la force de la proximité du milieu ont évidemment été mis en lumière.

Enfin, nous avons terminé la rencontre en référant à notre campagne sociopolitique nationale et régionale de l'APTS : « Et si on osait pour vrai? », tout en lui remettant quelques documents pour appuyer nos propos. En espérant maintenant que ceux-ci soient entendus, et comme on dit si bien : « que les bottines, suivent les babines! » .

Quatre nouvelles arrivées dans l'équipe syndicale!

Par Laurence Meunier-Dubé, directrice de la mobilisation

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée de quatre nouvelles personnes au sein de notre équipe syndicale!

Ariane Laporte, Technicienne en éducation spécialisée comme déléguée de Rimouski

Fred Montplaisir, travailleur social du Témiscouata comme délégué de la MRC de Témiscouata

Émile P. Leblanc, physiothérapeute de Matane comme délégué de la MRC de Matane

Marie-Pier Lebel, travailleuse sociale de Rimouski comme déléguée du SAPA (Soutien à l'autonomie des personnes âgées

Un nouveau représentant national élu pour le Bas Saint-Laurent

Guillaume Legault, Représentant National de l'APTS au Bas Saint-Laurent

C'est avec bonheur et fébrilité que j'entreprends aujourd'hui un nouveau défi, celui de jouer le rôle de représentant national au sein du Syndicat APTS au Bas Saint-Laurent. Organisateur communautaire de Trois-Pistoles, dans Les Basques, je suis une personne impliquée et engagée de longue date dans de nombreuses causes, luttes sociales et organisations. Avant de travailler dans le réseau, j'ai notamment travaillé en développement municipal, en défense collective des droits en milieu communautaire, ainsi que dans les milieux politiques, des communications et de la recherche. Je possède également un baccalauréat et une maîtrise en science politique, un parcours académique qui m'a permis de me familiariser avec l'action collective, les mouvements sociaux et le syndicalisme québécois.

Après deux années d'implication soutenue à l'exécutif local comme responsable des communications et de l'éducation syndicale et face au départ de notre ancien représentant national j'ai décidé de faire le saut nationalement au sein de l'appareil de l'APTS en soumettant ma candidature.

Je profite d'ailleurs de ce mot pour souligner la contribution et le travail de Simon Dubé, notre précédent représentant National qui a œuvré auprès de l'équipe du Bas Saint-Laurent pendant les six dernières années. Au nom de toute l'équipe, nous lui souhaitons la meilleure des continuités.

Mais qu'est-ce qu'un représentant national au juste, vous demandez-vous peut-être?

Un représentant national est d'abord et avant tout un administrateur du Syndicat APTS national. Chacun des 22 établissements des régions du Québec compte un représentant national et ces personnes, en plus des membres du Comité exécutif national du Syndicat APTS forment le Conseil National. Le Conseil national de l'APTS est chargé notamment de l'administration des affaires du syndicat national, d'assurer une représentation politique auprès des établissements de santé et de services sociaux et de la représentation professionnelle de tous les titres d'emplois regroupés à l'APTS. Il s'implique également dans les travaux des comités nationaux de l'organisation.



En plus de ces engagements au palier national, le représentant national accompagne les équipes syndicales locales, assume un rôle de leadership dans la représentation des membres, s'implique dans la négociation locale et s'assure de la liaison entre le palier local et le palier national.

J'ai bien hâte d'aller à votre rencontre sur le terrain et de continuer le travail avec la superbe équipe locale du Bas Saint-Laurent!

Au plaisir de vous voir sur le terrain bientôt!

- Guillaume

Pour nous joindre

Communique avec nous à nos coordonnées unique par téléphone ou par courriel. Un suivi sera fait avec toi dès que possible! Et pour avoir des nouvelles en continue, n'oublie pas de t'abonner à notre page Facebook!

bsl@aptsq.com 1-844 737-0275

Le congrès dans une organisation syndicale, ça sert à quoi?

Par Alexis D'Aoust-Tremblay, vice-président de l'APTS Bas Saint-Laurent

Toutes les organisations syndicales doivent avoir une instance décisionnelle que l'on dit « suprême ». Elle est habituellement appelée le **congrès**. Même si des différences peuvent exister dans les statuts des différentes organisations syndicales, les pouvoirs du congrès sont généralement toujours les mêmes. Les pouvoirs et les modalités de participation se retrouvent dans les statuts du syndicat.

À l'APTS, le congrès se tient aux 3 ans. Il sert à plusieurs éléments très importants pour la vie syndicale dont:

- Déterminer les grandes orientations et les priorités d'action de l'organisation;
- Élire son comité exécutif et son conseil national ainsi que les membres du comité de surveiller selon les modalités prévues;
- Modifier les statuts de l'organisation;
- Recevoir le rapport d'activités;
- Nommer les personnes vérificatrices,
- Répondre aux questions soumises par le comité exécutif ou le conseil national.

Le nombre de personnes autorisées à participer au congrès est déterminé par les statuts en fonction du nombre de membres dans la région. Donc, plus une région a de membres, plus son poids démocratique sera important. Pour le Bas Saint-Laurent, la délégation est composée de 27 personnes. Les membres du comité exécutif national et du conseil national participent également à l'instance. Traditionnellement, cette instance est d'une durée de 4 jours. Cette année, le Congrès a eu lieu du 10 au 14 novembre à Québec. Suivez nos publications pour avoir de plus amples informations sur le Congrès 2025 de l'APTS et nous vous invitons à vous impliquer dans la délégation bas laurentienne au congrès lorsque l'occasion se présente.

Le Syndicat APTS en tournée dans les Centre jeunesses du BSL!

Par Simon Dubé, Représentant national Syndicat APTS



Les 7-8 et 9 octobre dernier, les responsables du Comité national Centre jeunesse étaient en visite au Bas-Saint-Laurent pour rencontrer en personne vos collègues de la réadaptation, de l'application des mesures et de la DPJ. Cette tournée, effectuée dans l'ensemble du Québec, vise à prendre le pouls du terrain directement auprès des membres pour faire valoir au mieux vos enjeux collectifs et régionaux.

C'est sans surprise que les enjeux de recrutement et de stabilité au sein des équipes ont été mis de l'avant tout au long de cette tournée. La santé et la sécurité au travail, notamment dans les unités de réadaptation, demeure une préoccupation centrale, particulièrement dans le contexte actuel de réforme. À cet égard, l'accès aux formations adéquates fait défaut.

De manière générale, les coupures affectent directement les services aux jeunes et à leurs familles, en plus d'exercer une pression additionnelle sur la charge de travail. La suppression du transport bénévole en est un exemple éloquent, alors que nos jeunes font l'objet de placements partout sur le territoire, peut-être importe leur provenance.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel et à participer activement à cette consultation. Soyez certains que vos préoccupations ont été comprises et que vos élus nationaux sauront les faire entendre auprès des plus hautes instances. Merci aux équipes de Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane pour ces échanges fort pertinents et contributifs pour l'ensemble de la mission jeunesse.

La structure politique de l'APTS nationale, comprendre son fonctionnement

Par Alexis D'Aoust-Tremblay, vice-président de l'APTS Bas Saint-Laurent



Parmi les grandes organisations syndicales québécoises, l'APTS a un fonctionnement particulier notamment en raison de la composition de sa base. En effet, tous les membres de l'organisation sont situés quasi exclusivement dans un seul secteur, soit la catégorie 4 de la santé et des services sociaux. Sauf de rares exceptions, comme par exemple à Héma-Québec, tous les membres sont soumis à une seule négociation nationale commune. Cette situation vient inévitablement jouer sur la structure démocratique de l'organisation. C'est pourquoi nous pensons que cet article pourra vous éclairer un peu sur celle-ci.

L'APTS est géré par un comité exécutif (CE) composé de 8 officiers élus lors des congrès. Chaque siège a un titre spécifique comme la présidence, la trésorerie, le secrétariat ainsi que 5 vice-présidences qui se partagent les principaux dossiers de l'organisation comme porteur politique. Le CE gère les affaires courantes de l'organisation selon les pouvoirs qui lui sont attribué par les statuts et les politiques de l'APTS.

L'exécutif est supporté par le Conseil national de l'APTS qui est lui aussi élu par le congrès. Il est composé d'une personne représentante nationale par région soit 22 personnes en plus des membres de l'exécutif pour un total de 30 personnes. Il joue essentiellement le rôle d'un conseil d'administration. Il prend les principales décisions stratégiques selon les pouvoirs qui lui sont attribué par les statuts et les politiques de l'APTS. Le Bas Saint-Laurent a un représentant au CN qui est la personne représentante nationale.

Le CE et le CN font état de leurs principaux travaux auprès des exécutif locaux lors d'une instance appelée le Conseil Général (CG). Cette instance se réunit au minimum 3 fois par année et est composée du CE, du CN et des représentants des exécutif locaux. Ces représentants sont souvent les membres des exécutifs locaux et leur nombre est déterminés par les statuts en fonction du nombre de membres dans leur unité. Donc, plus une région a de membres, plus elle a de représentants en CG. Pour le BSL, la délégation en CG est de 6 personnes. C'est le CG qui adopte les orientations et politiques entre les congrès. Il élit les membres des comités nationaux, adopte les budgets, discute des structures de négociation nationale et reçoit les suivis des différents comités.

C'est donc ainsi que se divisent les diverses décisions et responsabilité au sein de la structure nationale de l'APTS. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour vous impliquer syndicalement!

Le grand retour de l'antisyndicalisme

Par Guillaume Legault, directeur des communications et de l'éducation syndicale



Crédit photo: Radio-Canada

Ces derniers mois, le ministre du travail Jean Boulet multiplie les interventions pour contrôler ou restreindre la portée de l'action syndicale. D'abord avec le PL89 (Droit de grève) et maintenant avec le PL3 (Cotisations et démocratie syndicales), il devient de plus en plus difficile pour le ministre de se défendre de vouloir affaiblir les organisations syndicales, à la faveur des employeurs et des chefs d'entreprise.

«En politique, quand on dit qu'on ne souhaite pas faire telle ou telle chose, c'est souvent parce que c'est exactement ce qu'on cherche à faire.»

Quelle devrait être notre lecture de la multiplication des projets de loi concernant les affaires syndicales ces derniers mois? Voici quelques pistes de réflexion.

Empêtré dans de graves crises, le gouvernement tente de créer de la diversion pour dévier l'attention publique et médiatique de son catastrophique bilan. Son but est aussi de semer la bisbille entre les travailleurs et les travailleuses d'une part, et les syndicats de l'autre. Le but est simple: s'élever au dessus de la mêlée en bon père de famille responsable. Il se donne ainsi le beau jeu de commenter sur les «excès» et les «dérives» du syndicalisme en se faisant le grand défenseur de la transparence, de la démocratie et de la protection du public.

Alors que nous sommes témoins d'une série sans précédent de scandales de gaspillage de fonds publics qu'on a tenté de cacher du public avec les Fiasco SAAQCLIC et la filière batterie (pour ne nommer que ceux-là) et qu'on adopte des lois sous bâillon en contournant les règles de l'Assemblée nationale pour contraindre les médecins à accepter les offres gouvernementales, recevoir des leçons de démocratie et de transparence de ce gouvernement ne peut sérieusement être quelque chose de crédible.

Après des réformes pour le moment toujours infructueuses sur le plan de la santé et des services sociaux, de l'éducation des transports, de la culture, des aînés et du logement et des fiascos monumentaux en matière de développement économique – ce qui devait originalement être le pain et le beurre de la CAQ – et à l'approche des élections, le gouvernement cherche un moyen de retrouver un élan. Pour y arriver, il cherche à freiner son opposition et étale un vaste plan de réformes syndicales et sociales.

Avec le Projet de Loi 89 déposé au printemps, le gouvernement cherche à limiter la durée et la portée des grèves des travailleuses et des travailleurs. Avec le Projet de Loi 100, il garantit aux employeurs d'avoir plus facilement accès à des informations sur les caisses syndicales pour augmenter son rapport de forces dans les négociations. Enfin, avec le projet de Loi 3 déposé cet automne, le gouvernement cherche à créer de la division au sein des rangs syndicaux et empêcher nos organisations d'organiser ou de participer à des mouvements populaires pour la défense de nos droits et de nos acquis sociaux.

Quels sont les impacts anticipés de ce nouveau cadre de relations syndicales-patronales?

Rappelons-le, le gouvernement n'est pas simplement législateur. Il est également le plus grand employeur de la province. Le gouvernement de la CAQ est aussi traditionnellement proche des milieux patronaux et d'affaires au Québec. C'est d'ailleurs de la coalition de plusieurs figures du milieu des affaires que la CAQ est née en 2011.

Les propositions visant à discréditer l'action syndicale et à limiter leur liberté d'action sont ainsi plutôt naturelles à la CAQ. Depuis son élection en 2018, la CAQ a enregistré d'importants revers aux mains des organisations syndicales, dont la plus grande est sans doute la signature de notre convention collective 2023-2028. Quelques jours à peine après avoir conclu une entente, et face à un important vent de solidarité envers les grévistes, le premier ministre accusait les employé.e.s de l'État d'être responsables de son déficit monstrueux, tandis que les millions en subventions continuaient de pleuvoir dans la grande entreprise privée.

Si le gouvernement s'en prend aujourd'hui aux organisations syndicales, c'est puisque l'action syndicale participe à la création d'un débat politique nécessaire et amène un certain équilibre des forces politiques au Québec. Et pour le gouvernement, comme pour beaucoup d'employeurs, le pouvoir n'est pas quelque chose qu'on partage aisément.

Retour à l'équilibre budgétaire, l'attente a assez duré!

Par Guillaume Legault, directeur des communications et de l'éducation syndicale et Johannie Blais, présidente



Il y a plus d'un an, Santé Québec imposait un drastique échéancier de retour à l'équilibre budgétaire à tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Au Bas Saint-Laurent, ce sont plus de 35 M\$ de compressions budgétaires qui ont dû être faites rapidement pour répondre aux exigences de notre nouvel employeur unique.

S'en sont suivies des vagues de coupures administratives, des remaniements de budget concernant les impressions, les frais de déplacements ainsi que des abolitions de postes. Pour notre catégorie (Cat. 4), cela a représenté 4 coupures directes de postes dotés, de nombreuses abolitions de postes vacants, mais nous craignons que le pire soit à venir.

Pour l'année 2025-2026, le CISSS du Bas Saint-Laurent a récemment annoncé devoir combler un déficit de 14M\$ d'ici le 31 mars 2026. Un déficit principalement attribuable aux produits sanguins, à la main d'œuvre indépendante, à l'assurance salaire et aux fournitures médicales et de laboratoires. Or, cette année, nous craignons le manque de marge de manoeuvre de l'Employeur.

Nous nous inquiétons également des impacts des coupures attendues pour nos membres, comme pour l'accès aux soins et services dans notre région. Dans certains milieux où la menace de fermetures de service planait depuis des mois, les coupures semblent malheureusement se confirmer.

C'est notamment le cas à Trois-Pistoles et à Pohénégamook. Après avoir nié que ces scénarios de coupures figuraient parmi les scénarios déposés à Santé Québec, le CISSS du Bas Saint-Laurent a récemment confirmé vouloir procéder à une refonte en profondeur du modèle de soins offerts aux urgences, jugeant que le «statut quo ne pouvait être une option».

Le 20 novembre dernier, nous avons été convoqués en toute hâte par la direction de notre établissement pour nous faire présenter ce que le CISSS allait annoncer quelques minutes plus tard par voie de communiqué: La fermeture des urgences hospitalières de Trois-Pistoles et de Pohénégamook telles que nous les connaissons sous prétexte de la pénurie de main d'œuvre et de l'impossibilité de maintenir le statut quo.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent a ainsi annoncé vouloir maintenir les "installations" et des "services 24-7", mais a pris le soin de ne pas faire allusion aux "urgences hospitalières" dans ses communications et d'annoncer que des consultations seront menées dès le début 2026 en vue d'élaborer un "nouveau modèle" de services à la population.

L'APTS Bas Saint-Laurent sera de la partie pour ces consultations mais souhaite qu'un réel dialogue soit possible pour les travailleuses et les travailleurs du réseau et les communautés visées puissent être entendues. Pour nos membres de ces deux installations, ce sont notamment des postes en imagerie médicale et dans les laboratoires qui sont directement en jeu. Soyez assuré.e.s de notre détermination à faire valoir l'importance du maintien des services à la population et des emplois.

Votre équipe syndicale est fière de collaborer étroitement avec les acteurs et les actrices des milieux touchés et de soutenir activement leur mobilisation.

Si vous constatez des coupures ou qu'on vous donne de nouvelles directives et que vous croyez que cela pourrait être lié aux coupures budgétaires, n'hésitez pas à en faire part à votre équipe syndicale!

Crise du logement et santé, quels liens?

Par Guillaume Legault, directeur des communications et de l'éducation syndicale

Photo: Mouton Noir



Ces dernières années, le Québec est frappé de plein fouet par une grave crise du logement. D'abord ignorée par les autorités gouvernementales, ces dernières n'ont finalement eu d'autre choix que de reconnaître l'existence d'une crise. Groupes communautaires, citoyen.ne.s, élus municipaux et régionaux ont du lutter pour enfin de faire entendre par le gouvernement.

Malgré cela, de nombreuses actions devraient être entreprises d'urgence pour réellement résorber la crise dans notre région. À l'heure actuelle, les taux d'innoculation (Nombre de logements libres sur le marché) frôlent le zéro au Bas Saint-Laurent, particulièrement dans ses plus grandes agglomérations. Dans un marché équilibré, le gouvernement lui même avance qu'on devrait retrouver au moins 3% de logements vacants. Bien que l'on pointe actuellement du doigt les populations immigrantes pour l'indisponibilité des logements, la situation est bien plus complexe et traduit un manque flagrant de vision du gouvernement en matière de planification de l'habitation.

Mais quelle est donc l'incidence de la situation du logement sur les travailleurs et les travailleuses de la santé au Bas Saint-Laurent? La situation en habitation a des impacts directs à la fois sur notre réseau public de santé et de services sociaux, mais aussi sur les personnes qui y travaillent. Voici quelques exemples d'impacts directs de la crise actuelle qui sévit au niveau du logement et plus globalement de l'habitation.

L'indisponibilité des logements empire la pénurie de main d'oeuvre

Avec la très faible disponibilité des logements, il est de plus en plus difficile pour des personnes qui souhaiteraient s'établir dans notre région de le faire. Des personnes qualifiées et prêtes à venir prêter main forte en santé et services sociaux remettent ou annulent leurs projets de venir s'établir dans notre région en raison de la rareté et du coût des logements. Chez les jeunes, les coûts exorbitants des loyers et de l'accès à la propriété envoient un signal clair: Il faut s'orienter sur une carrière d'abord et avant tout très payante. Cela a une incidence directe sur les inscriptions dans les programmes d'études liés à notre réseau et nuisent directement à la relève.

L'augmentation du coût de l'habitation comme cause de l'exode du réseau public.

Avec l'augmentation marquée du coût de l'habitation ces dernières années, de plus en plus de personnes font le choix de quitter le navire du réseau public pour aller chercher de meilleures conditions salariales ailleurs sur le marché privé. Cela est particulièrement vrai dans les secteurs où les salaires sont le plus bas dans notre réseau public, ce qui alimente le roulement de personnel et engendre une grave perte d'expertise.

La crise du logement nuit à la santé et au bien-être des populations

La crise du logement a des impacts sur l'ensemble de la population, mais particulièrement sur les personnes les plus vulnérables. Les conditions de logement des personnes sont reconnues comme «déterminant de la santé» en santé publique, et donc comme élément ayant un grand impact sur la santé et le bien-être des gens. Par exemple, quand il n'y a pas de logements disponibles, une personne acceptera de demeurer dans un logement, trop petit, mal adapté ou plein de moisissures, faute d'autre option. On appelle ce phénomène le *mal-logement*. Le logement a aussi des impacts sur le revenu disponible des ménages. L'augmentation du coût du logement rend de plus en plus de gens précaires dans notre région, ce qui a une incidence sur leurs conditions de vie. Incidemment, la diminution des conditions de logement de la population se traduira par une augmentation de la pression sur nos services sociaux en général, et en particulier sur les intervenantes et intervenants qui y œuvrent. Une population mieux logée sera plus en santé, moins vulnérable et aura moins recours aux soins et de santé et aux services sociaux. Voilà une bonne raison de s'intéresser à la question du logement!

La crise du logement a donc des impacts directs sur le bon fonctionnement de notre réseau public. Elle a aussi une incidence directe sur nos conditions de vie comme travailleurs et travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux. Avec l'augmentation rapide du coût du loyer et de l'hypothèque ces dernières années, nous avons raison de suivre ce dossier de près. Il en va globalement de nos conditions de travail et de notre pouvoir d'achat.

Regarder nos vieux jours en face, une nouvelle campagne de l'APTS

Par Guillaume Legault, directeur des communications et de l'éducation syndicale

En octobre dernier, l'APTS lançait une toute nouvelle campagne: **Regarder nos vieux jours en face, et si on osait pour vrai!** Fruit d'une importante collaboration de professionnel.le.s et de technicien.ne.s des quatre coins du Québec, cette campagne a pour objectif de faire la lumière sur la réalité des personnes âgées au Québec.

Avec ce nouveau projet, l'APTS souhaite illustrer au grand jour les défis rencontrés par les technicien.ne.s et les professionnel.le.s qui oeuvrent auprès des personnes âgées. Dans le contexte du vieillissement de la population, il apparaissait important de donner une voix autant aux travailleuses et travailleurs qu'aux aîné.es et aux proches aidant.e.s.

REGARDER NOS VIEUX JOURS EN FACE

ET SI ON OSAIT POUR VRAI?

[aptsq.com/
nosvieuxjours](https://aptsq.com/nosvieuxjours)



Avec cette démarche, l'APTS souhaite initier un nouveau dialogue autour des conditions de soin, de l'accès aux services et des réalités des personnes âgées, comme celles qui les suivent et les soutiennent. Quelques années après la création des premières Maisons des aînés et du virage vers les soins à domicile, il reste beaucoup de travail à faire pour offrir une vieillesse digne, égalitaire et agréable à nos aîné.e.s.

Nous vous invitons à suivre nos publications et à prendre connaissance de tout le contenu produit dans le cadre de cette campagne. Des événements seront organisés sur ce thème au courant de l'hiver 2026. Restez à l'affût!

Mot croisé syndical

horizontalement	bas
1 attitude d'une personne engagée dans une organisation ou un mouvement	2 Période passée à occuper des fonctions en continu
4 Ensemble de personnes travaillant à la même tâche	3 condition des choses et des gens établis dans les régions
6 Procédure par laquelle une ou plusieurs personnes sont choisies	5 Politique visant à réduire les dépenses publiques
7 Fonction de ce qui administre ou dirige une société ou une entreprise	8 Ensemble de personnes ayant des intérêts partagés ou communs
9 État d'une personne engagée dans une affaire ou un groupe	10 Qui concerne les affaires du domaine public ou du gouvernement
11 Processus visant à conclure un accord entre l'employeur et le syndicat	13 Règlement d'un conflit de travail par une tierce partie nommée.
12 Système de gestion reposant sur une représentation équitable des parties impliquées	15 rapport existant entre des personnes ayant des intérêts convergents
14 être le symbole ou le type de quelque chose	20 Fait de s'accorder ou de développer une compréhension mutuelle d'un objet donné
16 Association ayant pour objectif la représentation de personnes partageant un intérêt commun	22 Antagonisme entre deux parties
17 correction d'une situation antérieure	23 Action de diriger un corps ou un ensemble
18 Discussion visant à établir une entente entre les parties	
19 Plainte écrite contre l'employeur	
21 Entente écrite conclue entre les parties patronales et syndicales venant dicter les conditions de travail	

Réponses: 1) grif, 2) négociation, 3) austérité, 4) arbitrage, 5) ancienneté, 6) équipe, 7) rétroaction, 8) politique, 9) élection, 10) implication, 11) convention collective, 12) militantisme, 13) ruralité, 14) conciliation, 15) entente, 16) partenariat, 17) représentation, 18) syndical, 19) collectivité, 20) gérance, 21) gouverner, 22) solidarité, 23) conflit

La Marche mondiale des femmes 2025

Par Laurence Meunier-Dubé, Directrice de la mobilisation



Photo: Courtoisie

Le 18 octobre dernier, plus de 15 000 femmes étaient réunies à Québec à l'occasion de la Marche Mondiale des Femmes! Cette marche est une activité internationale qui se déploie aux quatre coins du globe et qui a pour objectif de réunir des femmes de tous les horizons et de porter un message d'espoir, celui d'une société plus juste, inclusive et égalitaire pour les femmes!

30 ans après l'importante marche Du Pain et des Roses, l'imposant convoi de militantes a déambulé dans les rues de Québec et plusieurs figures importantes du mouvement féministe et des organisations impliquées ont pris la parole.

En 2025, malgré que bien du chemin ait été parcouru, il reste tant à faire pour garantir aux femmes et aux filles une vie et un avenir juste, équitable et égalitaire! Tant à faire pour la reconnaissance des droits des femmes au travail et dans notre société. Tellement d'efforts à déployer pour prévenir la violence faite aux femmes.

Sincères remerciements à Josianne, Karine et Johannine de notre équipe syndicale locale qui ont porté nos couleurs à l'occasion de cette importante marche!

OPTILAB: Une figurine qui en dit long!

Par Guillaume Legault, Représentant national, Syndicat APTS



Si cela peut paraître amusant à première vue, il s'agit d'un véritable cridu cœur de nos collègues qui travaillent dans ce secteur vital pour les diagnostics et l'ensemble des soins hospitaliers au Témiscouata!

D'un bout à l'autre du Bas-Saint-Laurent, le même type de témoignage est récolté sur le terrain. Les sarraux "Pas de labos, Pas d'hôpitaux!" sont affichés visiblement dans plusieurs labos de la région!

Le manque de personnel, la surcharge, l'épuisement, mais surtout, le sentiment que la situation n'est pas sur le point de s'améliorer continue de préoccuper nos membres d'un bout à l'autre du Bas Saint-Laurent.

Votre équipe syndicale continue de se mobiliser et salue les équipes de travail qui déploient des initiatives pour donner de la visibilité à leurs réalités au travail. Si vous souhaitez développer un projet ou une initiative en lien avec les labos dans votre secteur, n'hésitez pas à prendre contact avec votre équipe syndicale. Il nous fera un grand plaisir de vous accompagner dans vos efforts de mobilisation!

Réponses: 1) oui 2) oui 3) oui et non 4) D; 5) oui et non 6) non 7) D; 8) Question à développement 9) oui

Franc succès pour les tournées estivales 2025!

Par Guillaume Legault, directeur des communications et de l'éducation syndicale

Votre équipe syndicale dresse un bilan positif de l'organisation des tournées estivales et souhaite vous remercier d'avoir répondu à l'appel en aussi grand nombre cette année! Ces tournées nous auront permis, en deux semaines, de:

- Rencontrer plus de 700 membres
- Dans 31 points de services
- Sur les huit territoires de MRC du Bas Saint-Laurent
- En parcourant plus de 2600km

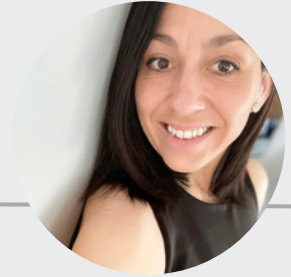
Sincères remerciements également à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ces tournées, votre appui a fait toute la différence!

Ces moments sont essentiels pour faire vivre un syndicalisme de proximité et pour poursuivre nos efforts de déploiement sur le terrain avec nos membres! Nous espérons que vous avez apprécié l'expérience et n'hésitez pas à faire appel à nous pour l'organisation d'une activité dans votre installation!



Le mot de la présidente

Par Johannie Blais, présidente



Bonjour chères membres de l'APTS BSL!

Eh oui, une autre année bien remplie tire déjà à sa fin ! L'année 2025 n'aura encore une fois pas été de tout repos. Cette année, notre priorité a été de défendre les soins et les services de proximité en région, alors que nous faisons face aux premières vagues de coupures.

Conscients de la détresse et du manque de ressources dans nos milieux, nous avons travaillé main dans la main avec nos collègues des régions éloignées pour déployer une campagne politique portant sur quatre demandes essentielles à nos yeux :

- des places en garderie,
- des logements accessibles,
- des soins de proximité,
- et des mesures attractives pour le personnel.

Pour notre région, malgré plusieurs relances à la haute direction, nous attendons toujours de connaître l'ampleur des prochaines coupures dans le réseau et leurs impacts réels sur la population. Nous savons qu'il faudra encore se serrer la ceinture, mais la grande question demeure : où irons-nous chercher les sommes manquantes ?

Nous avons également appris que les urgences de Trois-Pistoles et de Pohénégamook ne seront plus ce qu'elles étaient, puisque le statu quo n'est malheureusement plus possible. Au moment où nous vous écrivons ces lignes, nous sommes en attente d'obtenir les tenants et aboutissants de ces changements à venir. Des consultations auront lieu en 2026, et nous vous invitons fortement à y participer.

De notre côté, notre équipe locale a connu plusieurs changements cette année. Avec le départ d'un collègue vers un nouveau mandat, notre exécutif comptera cinq personnes pour les prochains mois au lieu de six.

En revanche, nous avons ajouté un renfort dans l'équipe des relations de travail — deux nouvelles recrues qui se partageront un total de cinq jours par semaine. Cette réorganisation temporaire restera en place jusqu'à la prochaine assemblée générale, où nous prendrons le temps d'évaluer nos besoins et d'ajuster notre structure au besoin. Le tout se concrétisera au courant de l'année 2026.

Ces derniers mois, nous avons également redoublé d'efforts pour rencontrer les politiciens de notre région afin de les sensibiliser aux réalités rencontrées dans notre réseau. Ainsi, nous avons rencontré l'ex-ministre Lionel Carmant cet été, les maires de Trois-Pistoles, Pohénégamook, Notre-Dame-du-Lac et de Rimouski, le député Pascal Bérubé, la députée Maité Blanchette-Vézina et l'équipe de circonscription de la députée et ministre Amélie Dionne. Nous souhaitons poursuivre et étendre nos efforts pour faire connaître les réalités de travail des travailleuses et des travailleurs de la Catégorie 4 au Bas Saint-Laurent. Nous nous sommes également impliqué dans les mobilisations de la Coalition Main Rouge, dans le Comité de Vigie pour l'urgence de Trois-Pistoles, tissé des liens importants avec le comité de sauvegarde des soins de Pohénégamook et avec le comité "Mes soins restent ici" du Kamouraska.

En cette année pré-électorale, il sera également important pour nous de rencontrer les candidat.e.s aux élections afin de leur demander de prendre des engagements fermes pour l'amélioration de la situation dans notre réseau de santé et de services sociaux.

Pour terminer, je veux vous dire merci pour tous les beaux échanges que nous avons eus cette année : sur le terrain, au téléphone, en assemblées. C'est toujours un plaisir de vous rencontrer, d'échanger et de sentir toute la passion qui vous anime.

La population du Bas-Saint-Laurent a vraiment la chance de pouvoir compter sur des professionnelles, des professionnels, des techniciennes et des techniciens aussi dévoués. Vous avez à cœur les soins et les services offerts à la population, et ça se voit chaque jour.

Merci encore pour votre engagement et votre solidarité.

Au plaisir de vous retrouver en 2026 pour continuer à défendre ensemble nos milieux, nos collègues et nos valeurs !